

au président de la Société des sciences médicales, qui avait pris l'initiative de la formation du Comité de secours luxembourgeois. (6)

« Je suis parti, écrit Théophile Funck, avec la première expédition pour Sarrebruck, ayant comme aide M. HASTERT (v. p. 59). Appelé à soigner les officiers dans la maison de l'état-major de la ville, j'eus l'occasion, en sortant, de parvenir à faire mettre un chirurgien-major français en liberté, conformément à la convention de Genève ; l'état-major prussien y mit le plus louable empressement, mais le fait ayant réveillé quelques susceptibilités, je revins à Sarrebruck. »

L'encerclement de la place de Metz ayant empêché Funck d'y rejoindre les médecins luxembourgeois (v. biographie du docteur FLEISCH, page 107), il se joignit à la première expédition qui se rendit sur le champ de bataille de Carignan où il eut l'occasion de rendre des services signalés.

Le 21 septembre il partit pour Versailles où l'avait fait venir le président du Comité de secours de cette ville. Lors des différentes sorties de l'armée de Paris, le docteur Funck alla recueillir les blessés à Orly, à Bougival et à La Celle St-Cloud, pour les soigner entre autres dans l'ambulance qu'il avait organisée dans les dépendances du château de La Celle St-Cloud appartenant à notre compatriote Auguste DUTREUX-PESCATORE (v. fasc. I).

Théophile Funck s'étant mis en route vers le Luxembourg et la Belgique pour y aller chercher des secours pour les ambulances de Versailles, vit son projet empêché par les francs-tireurs qui ne lui permirent non plus de regagner Versailles. C'est ainsi qu'il se décida de se rendre à l'armée française de la Loire.

A Tours, où le service des ambulances volantes françaises se trouva complètement désorganisé, l'offre de secours du docteur Funck fut accueillie avec empressement. Notre compatriote eut même l'occasion de collaborer au projet de réorganisation des ambulances soumis par DE FLAVIGNY à GAMBETTA.

Après la défaite d'Orléans, Funck suivit le gouvernement à Bordeaux où parut le 4. 1. 1871 le décret de réorganisation qui fut loin de trouver son approbation. Aussi se fit-il un devoir d'adresser au gouvernement un rapport qui resta d'ailleurs sans effet. Funck pouvait se permettre une critique car, par décret du 29. 12. 1870 il venait d'obtenir la grande naturalisation — « à la suite d'une mission dont m'avait chargé la Commission scientifique », écrit-il avec trop de modestie. Ce n'est que tout dernièrement que nous avons appris ce qu'en réalité fut cette mission.

« C'était le moment, écrit M. Chastenet, (7) où Gambetta, chef de la Délégation gouvernementale de Tours, s'efforçait de faire jaillir du sol des armées destinées à remplacer celles qui avaient capitulé à Sedan et à Metz.

On manquait de tout, même de cartes d'Etat-Major car l'Empire, dans sa présomption, n'avait songé à pourvoir ses officiers que de